



## Randal T. Hughes

Associé

*Cochef, Concurrence, antitrust et investissements à l'étranger*

T : 416.777.7471 / C : hughesr@bennettjones.com

Toronto

### FORMATION

Université de Toronto, B.Com., 1977

Université de Toronto, LLB, 1980

### ADMISSIONS AU BARREAU

Ontario, 1982

Randy Hughes est très respecté pour sa vaste expérience et sa crédibilité auprès du Bureau de la concurrence et des autorités antitrust du monde entier.

« Randal Hughes est l'un des meilleurs avocats spécialisés en droit de la concurrence au Canada. Il est très réactif et donne des conseils très pratiques. Nous pensons que nous obtenons un bon rapport qualité-prix et d'excellents conseils », disent les clients. Ses pairs s'empressent de le souligner comme étant « de premier ordre dans le travail des cartels ».

**Chambers Canada**

Randy Hughes est codirecteur de la pratique de la concurrence et de l'antitrust du cabinet. Il s'est occupé avec succès des aspects du droit de la concurrence et d'Investissement Canada de nombreuses fusions et acquisitions nationales et internationales et a représenté des clients devant les tribunaux dans le cadre de procédures criminelles en vertu de la *Loi sur la concurrence* et devant le Tribunal de la concurrence dans des affaires pouvant faire l'objet d'un contrôle.

Randy représente des clients dans le cadre d'enquêtes et de poursuites en matière de complots nationaux et internationaux impliquant le Bureau de la concurrence au Canada et d'autres autorités de la concurrence dans le monde entier. Il représente également des clients dans le cadre d'actions civiles substantielles, y compris des recours collectifs de premier plan, par ceux qui réclament des dommages-intérêts en raison d'une conduite

anticoncurrentielle. Randy a agi à titre d'avocat pour le commissaire de la concurrence et pour des clients du secteur privé dans des affaires de fusion et d'abus de position dominante devant le Tribunal de la concurrence.

« Randal T Hughes est apprécié par les clients comme « une lumière directrice sur des chemins perdus ». Il mérite des éloges pour sa « réactivité et sa connaissance impressionnante du système canadien de recours collectifs ».

**Qui est qui légal**

Randy a également représenté des clients au sein de commissions d'enquête canadiennes très en vue. La première était l'enquête Dubin sur l'utilisation de drogues et de pratiques interdites visant à augmenter la performance athlétique (audiences tenues en 1989 et rapport publié en juin 1990). La deuxième était la Commission Krever sur l'aéémie au Canada (audiences tenues de 1993 à 1995 et rapport publié en novembre 1997), dans le cadre de laquelle Randy a comparu devant la Cour suprême du Canada.

Randy a été conseiller non gouvernemental canadien (NGA) au Réseau international de la concurrence (CII) des organismes d'application de la loi Ateliers et conférences annuelles sur les cartels, membre du corps professoral des ateliers internationaux sur les cartels de l'ABA/IBA et membre du Groupe de travail international sur les cartels de la Section antitrust de l'ABA. Il a été vice-président du Comité des cartels et des pratiques criminelles de la Section et est actuellement agent du Comité antitrust de l'IBA.

« Les pairs ont une « énorme quantité de respect » pour Randal Hughes et les clients disent: « Il a la personnalité à la pelle. »

**Chambers Canada**

Randy est largement reconnu à l'échelle nationale et internationale dans de nombreux répertoires juridiques de premier plan, notamment *Chambers Global*, *Chambers Canada*, *The Legal 500: Canada*, *Global Competition Review: GCR 100*, *Who's Who Legal: Canada*, *Lexpert / The American Lawyer Guide to the Leading 500 Lawyers in Canada*, le *Canadian Legal Lexpert Directory*, le *Competition Cross-border Handbook*, le *Guide to the World's Leading Competition and Antitrust Lawyers*, et *guides d'experts*.